

PASI BTP® (PAsseport Sécurité Intérim)

Réf : PASI

Code :

Objectifs de la formation :

L'apprenant formé devra être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier.

Objectifs opérationnels :

Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité • Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche • Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques • S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité • Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier • Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir...

Public cible :

Intérimaires du secteur bâtiment et travaux publics, de toutes fonctions opérationnelles.

La situation d'handicap devra être précisée en amont afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.

Pré requis :

Maîtrise orale de la langue française

Être muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants, casque, chaussures de sécurité, ...

Programme de la formation :

Module théorique

Enjeux et définition des notions du mécanisme de l'accident • Rôle de chacun • Réactions en cas d'urgence • Devoir d'alerte et droit de retrait • Risques du BTP • Moyens de prévention

Module pratique

Règles de vie sur chantier • Les sources d'énergies • Déplacements et accès • Engins, véhicules • Chute de hauteur • Ensevelissement • Stabilisation en phase provisoire • Travaux à proximité de voies de circulation • Outillage électroportatif • Elingage

Durée minimum : 2 J / 14H

La durée peut être modifiée en fonction des risques/demandes spécifiques de l'entreprise ou de la profession

Moyens pédagogiques :

Présentiel

Alternance d'exposés, questions/réponses et partage d'expériences

Mise en situation réelle sur des cas concrets

Exercices pratiques sur aire d'évolution

Moyens techniques :

Salle de formation équipée d'outils multimédias

Chasse aux risques sur plateforme pédagogique

Documents divers (VGP, certificat CE, ...)

Dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :

L'apprenant apposera sa signature par demi-journée

Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires à la fin de la formation

Attestation de formation

Validation de la formation :

Evaluation par un QCM National mis en place par EGF-BTP

Attestation de résultat remise à l'apprenant en fin de session

Validité : 10 ans

Dispensateur de la formation : Formateur reconnu compétent - ayant suivi une formation